

Réf: Dossier 209502

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MORY YASMINA TIDJANE CONSTRUCTION » en abrégé « MYTC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
BONOUMIN face à l' Eglise catholique Saint Joseph, Lot
992, Ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 avril 2023 , et enregistrés au CEPICI le 19 avril 2023 il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MORY YASMINA TIDJANE
CONSTRUCTION » en abrégé « MYTC »

Objet : Construction, Promotion immobilière,
Lotissement, Aménagement foncier, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
BONOUMIN face à l' Eglise catholique Saint Joseph, Lot
992, Ilot 73

Dirigeant(s) Mme COULIBALY FATOU YASMINA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02564 du 05/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33605/GTCA/RC/2023 du 05/05/2023

